

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

27 mai 2021

L'an deux mil vingt et un, le vingt-sept mai à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame ROËLENS Anne-Marie, le Maire.

Etaient présents : M. Anne-Marie ROËLENS, Sylvie FRANÇAIS, Hugue RANGÉE, Olivier BELLAMY, Jean-Marc MOREAU, Daniel CAILLOT, Jeannick LELOUP, Mathieu FAGOO, Julien VILEY, Benoît ROËLENS, Florence DENIZE

Absent : néant

A été élu secrétaire : Madame Sylvie FRANÇAIS

Convocation et affichage : 14 mai 2021

Exercice 11 présents 11 votants 11

2021/16 : Transfert de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la CCLPA

*Vu la Loi n°2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) ;*

*Vu la loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire ;*

*Vu l'article 5 de la loi n° 2021-160 du 15 février 2021 prorogeant l'état d'urgence sanitaire*  
*Après débats, Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'accepter le transfert automatique de la compétence Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de Communes Lieuvin Pays d'Auge au 1<sup>er</sup> juillet 2021.*

*Après en avoir délibéré,*

*Le Conseil Municipal*

- *Approuve le transfert automatique de la compétence.*

2021/16 : Achat d'un ordinateur

*Madame le Maire*

*Rappelle au Conseil Municipal qu'il a été prévu au budget primitif l'achat d'un ordinateur*

*Présente un devis N° DE8700 du 30/04/2021 de SARL PROXYGEN Informatique de PONT-AUDEMER d'un montant TTC de 1 694.00 € soit HT 1 411.68 €*

*Où l'exposé de Madame le Maire,*

*Et après en avoir délibéré,*

*Le Conseil Municipal*

- *Accepte le devis N° DE8700 du 30/04/2021 de SARL PROXYGEN Informatique de PONT-AUDEMER d'un montant TTC de 1 694.00 € soit HT 1 411.68 €*
- *Autorise Madame le Maire à prélever la somme de 1 000.00 € du budget primitif 2021 suivant le tableau ci-dessous*

**INVESTISSEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
2183 (47) : matériel informatique	1 000.00	021 (021) : Virement de la section de fonct	1 000.00
	<b>1 000.00</b>		<b>1 000.00</b>

**FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
023 (023) : Virement à la section d'investis	1 000,00		

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

27 mai 2021

**2021/17 : Adhésion au service de Médecine préventive du Centre de Gestion de l'Eure***Madame Le Maire,*

- Rappelle au Conseil Municipal que par délibération 2018/12 en date du 13 avril 2018, le Conseil Municipal a adhéré au service de Médecine Préventive géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique de l'Eure
- Expose que la convention d'adhésion a pris fin le 13 avril 2021
- Donne lecture de la convention proposée par le Centre de gestion de la Fonction Territoriale de l'Eure qui comprend à la fois :
  - La surveillance médicale
  - L'action en milieu de travail
- Souligne l'opportunité pour la Collectivité de pouvoir bénéficier d'un service au meilleur coût en adhérant au service de Médecine préventive géré directement par le Centre de Gestion de la Fonction Territoriale ;

*Où l'exposé de Madame le Maire**Et après en avoir délibéré,**Le Conseil Municipal*

- Décide de renouveler l'adhésion au service médecine préventive
- Autorise Madame le Maire à signer la convention d'adhésion au service de Médecine de Préventive géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Eure pour 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> juin 2021 telle qu'elle figure en annexe de la présente délibération.

*Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2021 et aux budgets suivants.***2021/18 : Subvention communale***Madame le Maire*

- Donne lecture d'un courrier en date du 15 avril 2021 de l'association du Grand Bleu à EPAIGNES.
- Expose que cette association intervient auprès des personnes âgées dépendantes dans leurs actes de la vie quotidienne. Les revenus de ces personnes ne suffisent pas souvent à régler le coût des prestations, elle sollicite une participation de 2.00 € par heure effectuée : bénéficiaire en 2020 monsieur HAREL Fernand - heures réalisées 250.25.

*Où l'exposé de Madame le Maire,**Et après en avoir délibéré,**Le Conseil Municipal*

- Donne un avis défavorable à la demande de participation de 2.00 € par heures réalisées
- Décide d'attribuer une subvention communale d'un montant de 50.00 €.
- Cette dépense est prévue à l'article 6574 du budget primitif 2021.

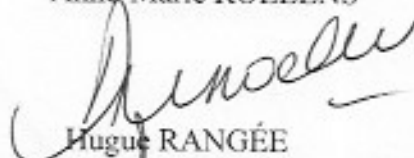
**Questions diverses**

*Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur LEBOURG Éric a été nommé adjoint technique du 1<sup>er</sup> juin 2021 au 31 août 2021 en remplacement de Monsieur Didier HERMANS, démissionnaire, au 30 avril 2021.*

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

27 mai 2021

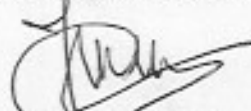
Anne-Marie ROËLENS



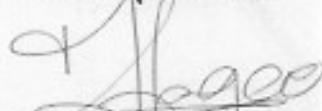
Hugue RANGÉE



Jean-Marc MOREAU



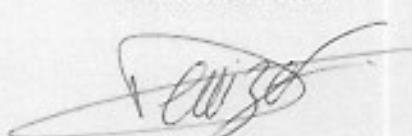
Mathieu FAGOO



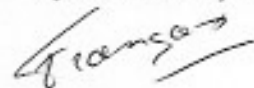
Benoît ROËLENS



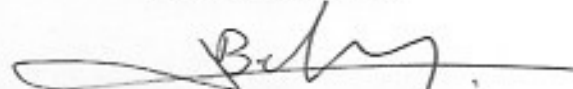
Florence DENIZE



Sylvie FRANÇAIS



Olivier BELLAMY



Daniel CAILLOT



Jeannick LELOUP



Julien VILEY

